



Communiqué de presse du 19 août 2021

Politique de la ville

Centre éphémère de vaccination – Docks Quai 9

La Ville de Lanester, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Groupe Hospitalier Bretagne Sud fortement mobilisé, accueille un centre éphémère de vaccination dans les docks de Quai 9.

La mise en œuvre de ce centre éphémère répond à l'objectif partagé de l'Etat et de la Ville de développer des moyens pour faciliter l'accès à la vaccination des habitants des Quartiers prioritaires au titre de la Politique de la Ville.

Sur deux dates, 27 juillet et 19 août, plus de 200 personnes ont ainsi pu recevoir la première et la seconde injection, synonyme d'un parcours vaccinal complet.

Encourageante et responsable, cette action fruit d'un partenariat constructif, illustre l'impact positif de la mobilisation des agents de développement local. Par leur présence et le dialogue sur le terrain, ils se rendent au-devant des habitants et tissent une relation de confiance et de proximité. C'est un gage de qualité pour développer des actions efficaces.

Cette opération collective s'inscrit en continuité de l'engagement volontariste de la ville depuis le début de la crise sanitaire. Un engagement pour toutes et tous que ce soit dans l'accompagnement des plus fragiles et des personnes isolées ou le déploiement de mesures financières majeures pour apporter un soutien aux commerces de proximité et aux associations lanestériennes.

Lanester est une ville de services publics, une ville réactive qui sait répondre présente en mobilisant ses moyens pour répondre aux besoins des habitantes et habitants.

Pour rappel, M. le Maire avait proposé à l'Etat dès décembre 2020 de mettre à disposition Quai 9 pour accueillir un centre de vaccination sur la commune. Les installations se sont par la suite confirmées sur d'autres communes de l'agglomération.

**Pour le Maire par Délégation**

**Rose MORELLEC – Première Adjointe**

**Kevin ALLENO – conseiller délégué en charge de la rénovation urbaine et la politique de la Ville**